



COMBINET

NETTOYANT DESTRUCTEUR d'ODEURS à FONCTIONS BACTÉRICIDE LEVURICIDE pour DETENDEURS et COMBINAISONS de PLONGÉES



PROPRIETES :

COMBINET est un nettoyant dégraissant désinfectant qui assure simultanément le nettoyage et la désinfection des détendeurs, masques de plongées, combinaisons néoprènes en enlevant les souillures grasses, minérales et organiques, souillures corporelles.

Efficacité bactéricide contrôlée conforme à la norme NF EN 1276 en dilution à 5% (Temps de contact 5 mn).

Efficacité leverucide selon NF EN 1275 (*Candida albicans*) à 4% (Temps de contact 15 mn).

COMBINET n'altère pas les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, polycarbonate, textile, etc..., est stable en eau de dureté élevée, ne contient pas de soude ou de potasse, est non corrosif, non caustique, sans allergènes, sans colorants et est compatible avec les matériels à oxygène aux dilutions et conditions d'emploi préconisées.

COMPOSITION :

Préparation à base de fonctions tensio-actives non ioniques, d'agents bactéricides cationiques, de réducteurs de mauvaises odeurs.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1005 g/l +/- 20 g/l.
pH PUR	: 7,10 environ.
PH à 5 %	: 7,02 environ.
INFLAMMABILITE	: Ininflammable.
COULEUR	: INCOLORE
ODEUR	: INODORE
TENSION SUPERFICIELLE à 5 %	: 36,8 dyne/cm.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

MODE D'EMPLOI :

Application possible par pulvérisation, trempage, brossage, lessivage.

Utilisation en dilution à 5 % dans l'eau froide ou tiède.

Laisser en contact pendant 10 minutes.

Terminer par un rinçage complet et contrôlé à l'eau potable.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/...

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Usage biocide TP 2 : **25 g/Kg CHLORURE D' ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM**

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- désinfectants

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés